

30 ans
en 30 projets

Puzieux

"Pari pour un renouveau du village"

Une démarche globale pour un aménagement sobre et respectueux du caractère du village

1979

La Communauté de Communes du Pays de Mirecourt a engagé une réflexion globale, préalable à des aménagements de bourgs dans les cinq communes rurales qui la composent : Domvallier, Juvaincourt, Poussay, Puzieux et Ramecourt - ainsi que dans huit autres villages : Ambacourt, Chauffécourt, Hymont, Mattaincourt, Mazirot, Thiracourt, Villers et Vroville.

La traversée de Puzieux avant sa requalification



Espaces publics

A l'automne 2000, le CAUE des Vosges, chargé d'assister chacune des collectivités dans la définition de ses projets, propose :

- une phase d'état des lieux qui dresse un bilan des atouts, des handicaps, des menaces et met en évidence des potentialités d'aménagement,
- une phase de concertation, d'orientation et de programmation des projets de valorisation et d'aménagement de bourg dans un cadre global et cohérent traduit sous forme de schéma directeur.

2009



témoignage

M. Philippe NICOLAS,
Maire de Puzieux
et M. Gérard ADAM Adjoint



Comment s'est organisée votre rencontre avec le CAUE ?

Puzieux est un village agricole. Il y a vingt ans, la mise aux normes des exploitations a déplacé cette activité à l'extérieur du village. Les fermes anciennes, avec leur grange et leur étable, sont devenues de simples habitations n'utilisant que partiellement les volumes bâtis. Un jour, un agriculteur a rénové sa ferme et l'ancienne étable. Ce changement d'état a été pour moi, jeune élu, un facteur déclencheur qui m'encourageait à dynamiser le village en luttant contre son abandon progressif, même si beaucoup d'habitations n'avaient pas autant de caractère que celles d'autres villages. Si les habitants commençaient à rénover le bâti, il fallait que la commune poursuive l'effort. Mais, quoi faire et comment ?

Par mon activité, je siégeais au bureau de la Chambre d'Agriculture et je savais que le CAUE se préoccupait de la conservation du bâti rural, mais je n'avais pas encore l'idée de solliciter ses services. C'est en 2000 par le biais de la communauté de communes, dans le cadre de sa politique de développement local, que nous avons rencontré le CAUE. Alors que nous n'arrivions pas à identifier ce qu'il fallait entreprendre, les échanges avec le CAUE nous ont permis de clarifier notre action en aménageant l'espace public. Nous avons donc décidé de travailler avec lui.

En quoi le CAUE vous a-t-il été utile ?

L'intervention du CAUE s'est traduite par un diagnostic et à l'issue de ce document, par un cahier de recommandations. Mais je voudrais insister sur le fait qu'il était bon d'avoir un regard extérieur et professionnel sur notre commune. J'aime bien lire le paysage et le bâti, je le regarde tout le temps, c'est sûrement

une déformation professionnelle d'agriculteur, mais l'approche du CAUE m'a permis de convaincre une équipe et les habitants pour mener un projet dans son ensemble. Les documents présentés étaient pour nous novateurs. Ils nous permettaient d'étayer un projet qui cette fois était clairement défini selon deux axes forts : l'aménagement de la place et le traitement des usoirs. La démarche à entreprendre était hiérarchisée et les actions bien ciblées. Pour la place, je pense que l'on a su garder l'esprit d'un espace ouvert, les aménagements réalisés sont de toute façon facilement réversibles. Ils conviennent aujourd'hui, comme convenait ce qu'il y avait avant ! Mais dans quinze ou vingt ans, conviendront-ils encore ? Je ne sais pas. Pour les usoirs, j'ai pu convaincre les habitants de renoncer à l'enrobé. Le CAUE nous a permis de mieux connaître cet espace propre à notre région et ce revêtement de surface nous a semblé inadapté. Nous lui avons préféré un matériau simple comme le calcaire compacté qui s'entretient facilement et aujourd'hui, l'ensemble des usoirs est reconnu par les villageois. Je n'imaginai pas l'élan d'attractivité que cet aménagement allait susciter. Notre village vit et en le regardant maintenant j'ai l'impression que nous sommes passés en quelques années du « XIX^e siècle au monde moderne ».

Que diriez-vous de cette expérience de maître d'ouvrage public ?

Que l'on ne mène pas un projet seul, nous avons beaucoup appris avant, pendant et encore maintenant. En parallèle à l'aménagement de l'espace public nous avons entrepris les travaux d'assainissement et réalisé un bassin filtrant aux abords du village. Maintenant que le chantier est terminé, il faut être là pour le faire vivre. Deux fois dans l'année, l'ensemble des habitants nettoie le village pour entretenir nos espaces communs et privés. Je pense que la grande récompense de tout ce travail, c'est que notre village voit sa population augmenter sans que nous ayons réalisé de lotissement. Nous gardons un cadre bâti cohérent, rénové, habité, vivant, qui a su préserver ses espaces et éviter le gaspillage. C'est notre responsabilité d'élus de gérer l'espace, à nous de trouver et de rassembler les compétences pour nous aider à réaliser nos projets. Bientôt notre commune va se doter d'un PLU, je ne manquerai pas de ressortir les documents du CAUE pour travailler dans le même état d'esprit.

... dans les Vosges
sur les chemins de la qualité architecturale,
urbaine et paysagère



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement des Vosges
Conseil Général 88088 EPINAL Cedex 9
Tél. : 03 29 29 89 40 Mél. : caue88@cg88.fr



TOUSAIN REPICAT © Créateurs d'images / tél. 03 29 39 32 62

Opération : Aménagement de bourg

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Puzieux (134 habitants)

Maîtrise d'œuvre : Daniel MAGER, géomètre à Mirecourt

Repères chronologiques : 2001-2002 : Etudes par le CAUE et relais maîtrise d'œuvre
2002 : Assainissement
2003 : Relais maîtrise d'œuvre et aménagement du bourg
2007 : Fin des travaux



la réalisation

L'aménagement du bourg

Extraits du document conseil du CAUE des Vosges



Calvaire

Chapelle



Détail des sols

La place

L'église

